COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 3 DECEMBRE 2017.

Les Assemblées générales extraordinaire, et ordinaire se sont déroulées le dimanche 3 décembre 2017, à 10 heures, en la salle R2 de l'hôtel de ville de COUTANCES.

ORDRE DU JOUR :

Objet de l'assemblée générale extraordinaire :

- Présentation du projet des STATUTS, et approbation par les présents.

Objet de l'assemblée générale ordinaire :

1. Point sur activités 2016/2017
2. Rapport moral
3. Rapport financier.
4. Questions diverses.

OUVERTURE DES ASSEMBLEES :

Le quorum étant atteint, le Président NICOLAUS ouvre les travaux des assemblées.
Présentation des personnalités présentes : Monsieur Bernard DECAENS, Président de la Ligue de Normandie de Tirs Sportif, Monsieur Jean-Pierre DAVY président du Comité de la Manche de tir, Monsieur Stéphane LEJEUNE, Directeur des sports de la CMB. Les élus absents se sont excusés.
Le décompte des présents est de 106 personnes. L'effectif actuel du club est de 151 licenciées, le quorum pour les assemblées est atteint.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Présentation des statuts :

La présentation des nouveaux statuts est effectuée par rétroprojection et commentaires simultanés de Michel DELISLE, vice-président chargé de la communication, et commenté par Monsieur Bernard DECAENS, Président de la ligue de Normandie de Tir sportif.
Toutes les modifications apportées aux anciens statuts inscrites en rouge, ont été transcrites directement sur ordinateur.
A l'issue de la présentation, il est demandé à l'assemblée de valider ces statuts, à main levée (sans aucune objection) :
Les nouveaux statuts sont validés à l'unanimité moins 3 absentions.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

La parole est donnée à Monsieur Bernard DECAENS, président de la Ligue de Normandie :

- Ce dernier réaffirme sa confiance aux dirigeants du club, et déplore qu'un adhérent se soit permis de l'appeler pour l'informer des problèmes judiciaires rencontrés par trois dirigeants de notre association. Il nous informe également que le Président de la FFTIR a reçu le même appel et le même jour (soit le 20 septembre 2017)
- Le fonctionnement du club est très satisfaisant, une remarque cependant, le manque de compétiteurs dans tous les domaines.
- La ligue de Normandie est la deuxième de France avec près de 11000 licenciés.
- Le département de la Manche est le second de Normandie avec plus de 4000 licenciés, en augmentation de 10%.

La parole est donnée à M. Stéphane LEJEUNE, directeur du service des sports de la CMB nous informe sur les points suivants:

- L'acquisition du futur terrain du stand 200 mètres a été réalisée début octobre 2017. La CMB charge le club de constituer un dossier de chiffrement du cout de l'opération.
- Des délégations de sportifs participant au JO de 2024 sont susceptibles d'être accueilles à Coutances, le club de tir est concerné pour l'éventuel entrainement de certaines délégations étrangères.

- Une nouvelle convention sera signée, début 2018, entre la CMB et la Cible Coutançaise pour la gestion des installations d'ORVAL sur Sienne et du Complexe Saint Pierre.

Le Président NICOLAUS donne la parole pour évoquer les actions de la saison 2016/2017 à :

- **Eric GRESSIER**, co-président de la commission 15 mètres, celui-ci explique des améliorations conséquentes effectuées, il cite les participants licenciés du club, qui bénévolement ont participés aux travaux, ainsi que les différentes entreprises qui sont intervenues. Le président NICOLAUS, donne le montant des travaux entrepris, et intégralement pris en charge par le club.
- **Marc PERIERS**, co-président de la commission du futur stand 200 mètres. Il explique la finalité du projet. Sur ce point, intervention du Président DECAENS, qui conseille fermement de faire des études d'impact des nuisances, avant tout début des travaux.
- **Désiré ADAM**, donne le bilan des activités sportives de la saison :
  - Ecole de tir, les effectifs sont en diminution, la participation aux différents championnats est faible, les nouveaux licenciés sont souvent jeunes et arrivent en catégories benjamins et ont des difficultés à s'adapter, de plus l'exiguïté du stand n'est pas favorable aux progrès.
  - Commentaires et bilan des différentes compétitions adultes :
    - Participation aux épreuves de TAR, avec un très bon bilan de Peter BOKAMP, et Marc PERIERS, participations
    - Aux épreuves armes anciennes, Emmanuel BOUTON, Patrice RODES, Gérard PETILLON, Christian HACQUEBECQ, Marc PERIERS,
    - Compétitions 10 mètres par Magali ADAM et Cassandre ADAM, championnes de la Manche, sélectionnées aux régionaux à ARGENTAN,
    - Participation aux départementaux 25 mètres, percussion annulaire de Magali ADAM, championne de la Manche, sélectionnée pour les régionaux à ALENCON.
    - Participation de Patrice RODES champion de la Manche 25 mètres, percussion centrale et 50 mètres.

RAPPORT MORAL :
Le Président donne lecture et commente le rapport moral. Ce dernier est soumis au vote pour approbation
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER :
- Lecture donnée des comptes du bilan 2016/2017:
- Les dépenses
- Les recettes,
- Soldes, du compte bancaire et du livret.
- Le rapport financier validé par deux signatures de licenciés présents, est joint en annexe au présent Compte-rendu.

Il est proposé à l'assemblée de voter le quitus de gestion et le rapport financier
Le bilan financier est adopté à l'unanimité et le quitus est donné au Comité Directeur pour sa gestion à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :
Prise de parole de Michel DELISLE, ce dernier ayant posé plusieurs questions par écrit ces dernières sont ajoutées à l'ordre du jour:

1. Il est demandé aux présents de valider la cooptation de Christian HACQUEBECQ, pour son entrée au Comité directeur en lieu et place de François LEMESLE démissionnaire. (point oublié dans la convocation).

   L 'assemblée accepte à l'unanimité la désignation de Christian HACQUEBECQ comme membre du Comité directeur.
2. Michel DELISLE, qui après avoir obtenu l'acceptation de l'ensemble des présents, explique le déroulement de la garde à vue du président NICOLAUS, du secrétaire Désiré ADAM et de lui-même.

Il précise l'origine de la délation, et le but de cette manœuvre, à savoir la déstabilisation des dirigeants de l'association. Car c'est bien la Cible Coutançaise qui était visée (caméras, paiement pour les invités de 5€, apéritifs au sein du club). Le dénonciateur et les quelques témoins (4) n'ont pas hésité à mentir pour que des enquêtes préliminaires soient diligentées.

3. Michel DELISLE remercie les instances : Comité 50, Ligue de Normandie et la FFTIR qui ont souhaité maintenir les mis en cause dans leurs fonctions et dans leur droit à conserver leur licence de tir.
   Un tour de salle est effectué pour débattre de ces problèmes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président NICOLAUS, déclare la clôture des Assemblées Générales, à 11 heures 45.

Fait à Coutances le 3 décembre 2017.

Le secrétaire Désiré ADAM Le Président NICOLAUS

PIECE JOINTE : Fiche originale du bilan financier.

DESTINATAIRES :

Membre du Comité : 12

Affichage stand 25 et 50 mètres. (1)

Affichage au 10 mètres. (1)

Archivage. (1)

-